

14 juin : Journée mondiale des donateurs de sang

Une motivation supplémentaire pour donner ce mois ci



14 juin : Journée mondiale des donateurs de sang

108 millions de dons de sang sont collectés annuellement dans le monde, cependant près de la moitié de ces dons sont réalisés dans les pays à faible revenu qui comprennent 80 % de la population au monde. Pour atteindre l'autosuffisance en produits sanguins et garantir leur qualité et leur sécurité, l'OMS, en lien avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, recommande le don de sang volontaire et non rémunéré.

La France a fondé son système transfusionnel sur des valeurs éthiques :

- - L'anonymat : l'identité du donneur et du receveur sont seulement connues de l'EFS.
- - Le bénévolat : le don de sang ne peut être rémunéré sous quelque forme que ce soit.
- - Le volontariat : acte librement consenti, le don de sang n'est soumis à aucune contrainte.
- - La gratuité : le sang et les produits sanguins ne sont pas sources de profit.

Actuellement, seulement une quarantaine de pays pratiquent exclusivement le don volontaire non rémunéré. Par son action en faveur de la sécurité transfusionnelle et la promulgation des bonnes pratiques, l'OMS appuie les pays pour développer leurs services de transfusion nationaux dans le but d'assurer une couverture sanitaire universelle. A l'horizon 2020, l'OMS vise 100 % de donateurs de sang volontaires non rémunérés au plan mondial.

Le don du sang est vital, et actuellement les réserves de sang baissent. Elles peuvent répondre aux besoins des malades pendant une dizaine de jours seulement. L'Etablissement français du sang invite les personnes volontaires à effectuer un don de sang dans l'un de ses sites de collectes.

Les points de collectes sur le département en ce mois de juin

Soit au Site d'Auch,dans l'enceinte de l'Hôpital,

Parking n°1 Allée Marie CLARAC ouvert le Mardi de 9h à 18h et le Jeudi de 10h jusqu'à 19 h - Pour vos RV don de sang tél N° vert : 0800 972 100 -

Lors des collectes itinérantes : Mercredi 1er juin à Fleurance, salle Eloi Castaing, de 10h à 13h et de 15h à 19 h - Mardi 7, Mercredi 8, Auch , salle des Cordeliers de 10h à 13h et de 15h à 19 h. - Vendredi 10 à Lasseran, salle des Fêtes, de 15 h à 20 h - Lundi 13 juin à Aubiet, salle du Foyer de 16 h à 19 h - Mercredi 15 à Tourrenquets, salle des Fêtes de 15h30 à 20 h - Jeudi 23, Vendredi 24 à Lectoure, Halle Polyvalente de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h - Lundi 27 à Eauze, salle Eluza Amitiés de 12h30 à 18h - Mardi 28, Mercredi 29 à Condom, salle Pierre de Montesquiou de 10h30 à 13h et de 15h à 19h - Mercredi 29 à Marciac, Maison des Aînés de 9 h30 à 13h00.

QUI PEUT DONNER ?

Les conditions requises pour donner sont les suivantes : Avoir au moins 18 ans (pas de dérogation possible) - Etre en bonne santé et d'un poids minimum de 50kg. Il est recommandé de ne pas venir à jeun (il faut avoir mangé et s'être bien hydraté pour donner son sang). Pour un premier don, se munir d'une pièce d'identité.